

CURSUS D'ÉTUDES ET PROJET

INDIQUEZ, DEPUIS L'OBTENTION DU BACCALAURÉAT (ou équivalent) LES ÉTUDES POURSUIVIES (et le cas échéant le diplôme obtenu)

* Année d'obtention du BAC ou équivalent : 20__

* Décrivez année par année les études poursuivies et le diplôme obtenu :

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

Copies :

- ⇒ Lettre de motivation,
- ⇒ Pièce d'identité,
- ⇒ Avis d'imposition complet des parents 2023 (sur revenus 2022) ou le votre le cas échéant,
- ⇒ Certificat de scolarité 2023/2024,
- ⇒ Diplômes post-bac,
- ⇒ Relevés de notes de l'année 2022/2023
- ⇒ Relevé d'identité bancaire ou postal,
- ⇒ Le cas échéant, justificatif officiel d'un engagement civique (BAFA, BAFD, diplôme de secouriste...),
- ⇒ Conditions d'éligibilité à l'attribution de la bourse signées par vos soins.

PIÈCE CONSTITUANT UN PLUS

- ⇒ Lettre de recommandation d'un Pasteur ou aumônier, d'un membre d'un Conseil Presbytéral (qui ne soit pas un ascendant direct du demandeur), d'un responsable de mouvement de jeunesse, ou autre référent.

DEMANDE DE BOURSE D'ÉTUDES ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023/2024



Chapitre de
Saint-Thomas

POUR LES ETUDIANTS EN THEOLOGIE PROTESTANTE MERCI DE VOUS
ADRESSER AU SECRETARIAT DE LA FACULTE DE THEOLOGIE

PRÉNOM ET NOM :

.....

UNIVERSITÉ / ECOLE et LYCEE post bac :

.....

Faculté, Institut ou Etablissement /Discipline :

.....

**DOSSIER A COMPLETER PAR LE OU LA
CANDIDAT(E) EN PERSONNE**

**LE DOSSIER DOIT IMPERATIVEMENT PARVENIR AU PLUS TARD LE
13 octobre 2023**

**AU CHAPITRE DE SAINT-THOMAS
1 bis, quai Saint-Thomas — 67081 STRASBOURG CEDEX**

Réponse du Chapitre : à partir du 18 décembre 2023

Tél : 03.88.25.90.20 - mail : info@fondation-saint-thomas.fr
www.chapitre-saint-thomas.org

UNIVERSITÉ/ECOLE ou LYCEE post bacFACULTE

Discipline

Année d'Études

VOUS-MEME :

Prénom, NOM :

Date et lieu de naissance :

Adresse actuelle :

Code postalVille :

Téléphone :

E-mail :

Nationalité :

Religion :

Paroisse d'origine :

Paroisse actuelle :

Nombre d'enfants à charge :

VOS PARENTS :

Si vous êtes à la charge de vos parents, précisez :

Enfants à charge (y compris le candidat) dont : scolaires
..... étudiants

SITUATIONS PARTICULIÈRES : Vous ou votre famille (handicap, chômage, mise à la retraite récente, décès,...)

LES COORDONNÉES PERSONNELLES, sauf indication contraire de votre part, SERONT CONSERVÉES, afin de constituer une base de données des bénéficiaires de soutien des Fondations gérées par le Chapitre de Saint-Thomas. Vous pouvez bénéficier d'un droit d'accès et de rectification de ces coordonnées sur demande écrite adressée au Chapitre.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

RESSOURCES MENSUELLES DES PARENTS :

Si vous n'êtes pas fiscalement indépendant

Référence : septembre 2023

Salaire, traitement :

Allocation chômage :

Pension :

Allocations :

Autres ressources :

TOTAL MENSUEL :

VOS RESSOURCES PROPRES MENSUELLES :

Référence : septembre 2023

Aide des parents :

Emploi régulier :

Salaire du conjoint :

Allocations :

Autres ressources :

TOTAL MENSUEL :

Emploi occasionnel rétribué :

Bourse obtenue : ÉTAT : oui / non

Autre organisme (préciser) :

Montant annuel obtenu par le candidat :€ soit.....€/mois

VOS FRAIS FIXES (estimation mensuelle) :

Loyer : + Charges : =

Frais de Transport =

Alimentation : =

Frais d'études (inscription, copies, livres, ...) =

Autres : =

TOTAL MENSUEL :

Strasbourg, le 1^{ER} septembre 2023

CONDITIONS D'ELIGIBILITE A L'ATTRIBUTION DE LA BOURSE
(document à joindre dûment signé au dossier de demande)

Le Chapitre de Saint-Thomas administre une vingtaine de fondations qui allouent notamment des bourses au bénéfice d'étudiants de différentes disciplines, conformément à la volonté des testateurs. Les plus importantes, dont celle de Schenckbecher, permettent de soutenir financièrement une cinquantaine d'étudiants au travers d'une aide financière.

Pour être éligible à cette bourse, les candidat(e)s doivent impérativement remplir les 3 conditions suivantes :

- être protestant (UEPAL et directement Partenaires),
- parents ou vous-mêmes (si vous êtes fiscalement indépendant) non imposables sur les revenus 2022,
- avoir résidé en Alsace ou en Moselle pendant au moins un semestre au cours des 4 dernières années,

Pour les étudiants ou lycéens post bac ayant déjà perçu 3 bourses du Chapitre, ce dernier appréciera souverainement la possibilité d'octroi d'une quatrième bourse.

La sélection des dossiers s'effectuera en fonction des critères additionnels suivants :

- implication personnelle dans l'Eglise/engagement civique. Année d'engagement civique, (SVE...), BAFA, secourisme, scoutisme, pompiers...
- résultats scolaires et universitaires,
- cohérence du projet professionnel,

Votre dossier doit impérativement comporter une lettre de motivation détaillant :

- votre projet professionnel,
- votre engagement paroissial et/ou civique,
- tout autre élément qui vous semble pertinent de porter à l'attention de la Commission.

Votre dossier sera examiné par une Commission composée de 3 membres du Chapitre, du directeur et du juriste du Chapitre. 50 dossiers maximum seront retenus. Les bénéficiaires se verront attribuer un montant de 1 000 €. Les dossiers pour l'année universitaire 2023/2024 sont à retirer au Chapitre ou téléchargeables sur le site : www.chapitre-saint-thomas.org. Ils devront parvenir au Chapitre au plus tard le 13 octobre 2023. Les réponses seront données à partir du 18 décembre 2023.

En signant ce document accompagnant votre demande de bourse, vous certifiez sincères et véritables les informations constituant votre dossier.

Prénom, Nom
Signature